

Note de présentation brève et synthétique

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Compte Administratif 2022 a été voté le jeudi 23 février 2023 à 21 heures par le conseil syndical. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat du Sivom du Plô du Lac aux jours et heures d'ouverture du bureau.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre syndicat d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services Eau et Assainissement collectif.

Pour notre syndicat à vocation multiples :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de la consommation et vente eau potable et assainissement collectif.

Les recettes de fonctionnement 2022 représentent 571 427.27 €

Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 535 034.81 €

Les salaires représentent 55 916.28 € des dépenses de fonctionnement du syndicat.

Les amortissements des immobilisations représentent 205 310.37 €

Les amortissements des subventions représentent 17 873.44 €

Etat de la dette 2022 : remboursement des Intérêts : 61 727.00 € pour 6 emprunts (Eau potable et Assainissement), fin de la dette mai 2037.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du syndicat à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section de Fonctionnement :

Chapitre	Total réalisé
EXPLOITATION	
DEPENSES	
011 Charges à caractère général	165 770.84 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	55 916.28 €
014 Atténuations de produits	26 670.00 €
023 Virement à la section d'investis.	0.00 €
042 Opérations d'ordre entre section	205 310.37 €
65 Autres charges gestion courante	12 642.63 €
66 Charges financières	61 727.00 €
67 Charges exceptionnelles	6 997.69 €
Total DEPENSES	535 034.81 €

RECETTES		Envoyé en préfecture le 28/02/2023 Reçu en préfecture le 28/02/2023 Publié le 28/02/2023 ID : 081-248100554-20230223-DE_01_2023-DE
002	Excédent antérieur reporté Fonc	
042	Opérations d'ordre entre section	17 873.44 €
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	509 815.76 €
74	Subventions d'exploitation	2 677.00 €
75	Autres produits gestion courante	5.34 €
77	Produits exceptionnels	37 140.00 €
013	Atténuation de charges	3 915.73 €
Total	RECETTES	571 427.27 €

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets du syndicat à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement du syndicat :

- en dépenses, réalisés : 121 625.08 €
- en recettes, réalisées : 211 984.29 €

Etat de la dette 2022 : remboursement du Capital : 76 079.48 € pour 6 emprunts (Eau potable et Assainissement) fin de la dette mai 2037.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Chapitre	Total réalisé	
INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
040	Opérations d'ordre entre section	17 873.44 €
16	Emprunts et dettes assimilées	76 079.48 €
21	Immobilisations corporelles	20 059.84 €
23	Immobilisations en cours	7 612.32 €
Total	DEPENSES	121 625.08 €
RECETTES		
040	Opérations d'ordre entre section	205 310.37 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	6 481.41 €
13	Subventions d'investissement	0 €
16	Emprunts et dettes assimilés	192.51 €
Total	RECETTES	211 984.29 €

c) Les principaux projets réalisés en 2022 sont les suivants :

- Déclaration d'Utilité Publique pour les périmètres de protection : Forage Pré Lautier, Verlières et Campguilhem
- Changement d'un ballon pour le réservoir de la station de pompage du Briol,
- Réfection d'une canalisation d'eau potable suite à un éboulement.

d) Les subventions d'investissements prévues : Néant

Fait à VIANE, le 23 février 2023.

M. Nicolas ALIBERT, Président


SIVOM du PLO du LAC
 1 Place du Petit Train
 81530 VIANE